



LE MESSAGER CANADIEN

DU

SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Vol. III

MONTRÉAL, JUIN 1894

No. 6

Intention générale du mois de Juin 1894

PRÉSENTÉE PAR LE CARDINAL VICAIRE, BÉNIE PAR LE PAPE :

LE REPOS DOMINICAL



'EST un principe de la raison non moins qu'une vérité de la foi, que l'homme doive à Dieu un culte d'adoration et de reconnaissance, comme à son Créateur et son Souverain Maître : culte intérieur, car nos actes n'ont de valeur morale qu'autant qu'ils procèdent de l'intelligence et de la volonté ; culte extérieur, car l'homme étant composé d'un corps et d'une âme, doit manifester au dehors les sentiments qui l'animent envers son Seigneur et son Père ; culte social et public, car l'homme est fait pour vivre en société, et, par conséquent, c'est en union avec ses semblables et par un hommage collectif qu'il doit rendre à la divinité l'honneur qui lui revient.

Mais si l'homme doit à Dieu un culte à la fois intérieur et extérieur, public et social, ajoutons de suite qu'il appartient à Dieu seul de déterminer la forme et les conditions du

culte qu'il est en droit d'exiger de ses créatures : car nous sommes par rapport à lui dans un état de dépendance absolue. C'est pourquoi, dès l'origine du monde, Dieu ayant voulu partager les jours par semaines, choisit le septième pour être particulièrement sanctifié et consacré à son service : " Dieu, dit le saint livre, bénit le septième jour et le sanctifia parce qu'il s'était reposé en ce jour de tous ses ouvrages." Promulguée sur le berceau même du genre humain, cette loi primitive du repos et de la sanctification du septième jour se conserva dans la mémoire et dans la pratique des familles patriarcales ; et quand plus tard, au sommet du Sinaï, Dieu transmit à Moïse les commandements de la loi écrite, il renouvela en ces termes le précepte des anciens jours : " Souviens-toi de sanctifier le jour du repos. Tu travailleras six jours et tu feras toutes tes œuvres. Mais le septième jour, c'est le repos du Seigneur ton Dieu. Ce jour-là tu ne feras aucun travail."

Ainsi l'institution du repos et de la sanctification du septième jour se rattache à l'œuvre même de la création du monde, dont elle est le mémorial à jamais ineffaçable ; et voilà ce qui donne à cette loi sa haute signification avec sa gravité exceptionnelle et unique. Dieu nous demande l'observation de ce précepte comme l'acte propre et distinctif par lequel nous confessons notre dépendance et sa souveraineté. C'est l'hommage essentiel de la créature raisonnable à son créateur, la reconnaissance publique des droits que Dieu s'est acquis sur nous en nous donnant l'existence et la vie. Lui refuser ce témoignage de notre sujétion, profaner le jour qu'il a sanctifié en mémoire de l'accomplissement de son œuvre, c'est rompre violemment le lien qui nous unit à l'Auteur de toutes choses, c'est répondre à sa puissance et à sa bonté créatrice par la révolte et l'ingratitude.

Contemporaine de la création, la loi divine du repos est aussi ancienne que la loi divine du travail. Pour indiquer le rapport intime qui existe entre elles, Dieu ne les sépare

pas l'une de l'autre ; il les comprend toutes deux sous un même précepte : " Tu travailleras six jours de la semaine et tu te reposeras le septième." Voilà le règlement divin de l'activité humaine. Oui, sans doute, il faut que l'homme travaille. Mais comme le travail incessant et continu n'est pas dans les conditions de notre nature, la loi divine du repos est corrélative à loi divine du travail : l'une est aussi nécessaire que l'autre. En les combinant dans de sages proportions, Dieu a pris mesure sur nos forces physiques. Pour maintenir l'équilibre de toute notre existence, il a déterminé le point où la fatigue deviendrait l'épuisement, et de même que, dans sa prévoyante bonté, il fait succéder le repos de chaque nuit au travail de chaque jour, ainsi a-t-il jugé indispensable de réparer la dépense habituelle de nos forces par le retour périodique d'une journée entière de relâche. Admirable disposition de la divine Providence ! Ses commandements sont autant de bienfaits et c'est dans la soumission à ses ordres que nous trouvons tout à la fois le bien-être du corps et le profit de l'âme.

Oui, le profit de l'âme ; car le repos dominical a été institué pour maintenir la santé de l'âme non moins que pour réparer les forces du corps. Il a été dit à l'homme : " Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ; " et voilà pourquoi l'homme travaille pendant six jours afin de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille. Mais au milieu des soins nécessaires que nous accordons aux besoins du corps, ne négligeons pas la haute partie de nous-mêmes, celle qui domine tout le reste et à laquelle se rattachent nos destinées éternelles.

En vérité, est-ce trop d'un jour par semaine pour nous occuper d'un ordre de choses qui constitue l'affaire capitale de notre vie ? Et quoi ! nous resterions plongés toute la semaine dans des préoccupations terrestres, et il n'y aurait pas un jour pour élever nos regards au-dessus de cet horizon infime, un jour pour détacher notre âme des choses d'ici-bas, un jour pour nourrir notre esprit du pain de la vérité, un

seul jour, enfin, pour nous réunir à nos frères, dans l'assemblée de la foi et de la charité, sous les yeux de Notre Père qui est au ciel? Non, cela n'est pas possible, notre âme mérite d'être cultivée plus encore que nos champs, et ce n'est pas trop d'un jour par semaine pour consacrer nos efforts à cette œuvre la plus haute et la plus importante de toutes.

Voilà pourquoi, dit Mgr Freppel, ce jour du dimanche nous apparaît marqué d'un sceau divin : il est par excellence le jour de l'âme, le jour de ses joies et de ses élévations. Dieu et l'Eglise ont concentré sur ce jour béni tous les grands souvenirs et toutes les grandes leçons de la foi. Ce n'est plus seulement au Dieu créateur que nous, chrétiens, nous devons rendre hommage en consacrant à son service le jour qu'il s'est réservé, mais encore au Dieu rédempteur et sanctificateur de nos âmes. Nous le savons, le dimanche est le jour commémoratif de la résurrection de Jésus-Christ, partant de la rédemption du monde. Il est aussi le jour commémoratif de la descente de l'Esprit-Saint sur les apôtres, c'est-à-dire de la promulgation solennelle de l'Evangile. Donc en sanctifiant le jour du dimanche nous faisons acte de foi au Christ Rédempteur, nous faisons acte d'adhésion à l'Evangile et à l'Eglise, nous nous rangeons avec les fils de l'adoption divine, nous prenons place parmi les héritiers du royaume des cieux. Jugeons, par là, combien grave est le précepte de la sanctification du dimanche, à quel point il engage notre dignité d'homme et notre caractère de chrétien, puisqu'en l'observant nous affirmons tout l'ensemble de nos croyances et de nos devoirs, et qu'en le violant nous renions de fait, sinon en paroles, tous les principes sur lesquels reposent notre foi et nos espérances.

Et qu'on ne mette pas en regard de ce précepte si rigoureux les intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Ce sont là de vains prétextes pour se dispenser d'une loi qui, au lieu d'entraver le progrès de la richesse publique, ne fait que l'assurer davantage. Est-ce que les nations chrétiennes, où le repos dominical est strictement

observé, ont jamais souffert d'une interruption commandée par la nature non moins que par la religion ? N'est-ce pas précisément l'Angleterre qui tient la tête du mouvement industriel et commercial, elle qui a eu la bonne fortune de garder fidèlement, sur ce point, les traditions de son passé catholique ? La fermeture de ses magasins, de ses entrepôts et de ses usines, le saint jour du dimanche, empêche-t-elle la ville de Londres d'être la plus riche et la plus commerçante du monde ?

La violation de la loi du dimanche, on doit le reconnaître, n'a jamais enrichi personne. Il peut y avoir là un profit apparent, une source de gain momentané ; mais Dieu qui a béni le septième jour, refuse sa bénédiction aux œuvres qui s'y font contre sa volonté souveraine. Non, l'on ne gagne jamais rien à transgresser la loi divine. Dieu retrouve tôt ou tard ceux qui foulent aux pieds ses préceptes, et il les punit précisément par où ils ont péché, dans les intérêts mêmes auxquels ils ont sacrifié leur foi.

Mais la loi divine du repos dominical ne préserve pas seulement le corps de l'excès d'un travail abrutissant, elle ne sert pas seulement à entretenir et à maintenir la vigueur de l'âme, elle contribue encore au bonheur de la famille en rendant plus étroite l'union de ses membres. On se plaint avec raison que l'esprit de famille va s'affaiblissant de jour en jour parmi nous ; mais le travail du dimanche, devenu plus fréquent que par le passé, n'est-il pas l'une des causes principales d'une situation si regrettable ? Comment les membres d'une même famille ne finiraient-ils pas par devenir en quelque sorte étrangers les uns aux autres, s'il n'existe plus un seul jour de la semaine pour les réunir dans l'intimité du foyer domestique ? Le reste du temps la famille se disperse plus ou moins : le père est absorbé par les travaux de son état, la mère par les soins du ménage ; les enfants sont aux écoles ou dans les ateliers. Il n'y a que le dimanche où tous puissent se retrouver, s'entretenir à leur aise et goûter ensemble le bonheur de la vie domestique.

Passer le dimanche en famille, cette locution si usitée dans la langue de nos pères, résumait pour eux leurs joies les plus douces, comme elle est d'ailleurs l'expression fidèle du sentiment moral. Quoi de plus beau, en effet, quoi de plus touchant que de voir, le jour du Seigneur, un père et une mère, en compagnie de leurs enfants, prendre de bon matin le chemin de l'église, pour s'acquitter en commun de leurs devoirs envers Dieu, puis, après cet hommage rendu au souverain Maître, se réunir sous le toit de la famille, pour s'y reposer du travail des jours précédents par des délassements honnêtes, et se préparer de la sorte à reprendre la tâche du lendemain, après une journée saintement passée dans les exercices de la prière, et dans les joies d'un intérieur où règnent la paix, l'union et le contentement ! C'est ainsi que l'esprit de famille se conserve et se fortifie : la loi du repos rallie ceux que la loi du travail tiendrait dispersés ; elle les ramène sans cesse au centre de leurs devoirs et de leurs affections. Le dimanche est donc le jour de la famille, comme il est le jour de l'âme, comme il est le jour de Dieu.

Que nos chers Associés de l'Apostolat de la Prière s'efforcent donc de donner partout l'exemple de la sanctification du dimanche, en s'abstenant ce jour là de toute œuvre défendue et en remplissant leurs devoirs religieux par l'assistance régulière aux offices divins. Non contents d'entendre une messe (la grand'messe même si c'est possible), qu'ils se fassent une sainte coutume de revenir, dans l'après-midi, prendre part à ce magnifique office des vêpres, trop délaissé de nos jours même par des âmes pieuses. Enfin que les membres de notre sainte Ligue se rappellent que dans la solennelle consécration accomplie au nom de tous les catholiques par Pie IX, le 16 juin 1875, ils ont juré au divin Cœur " *d'observer eux-mêmes les fêtes de précepte et d'en promouvoir l'observation de toute leur autorité et de toute leur influence.*"

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS :

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour que tous les membres de votre sainte Ligue, renouvelés dans l'esprit de leurs engagements, se fassent les apôtres de plus en plus actifs du repos dominical. Ainsi soit-il !

LE CRUCIFIX.



Le Crucifix est le livre de prière du chrétien, il est l'abrégé de la foi, le sommaire de la science divine, l'instrument des bénédictions, le type de toutes les vertus, le signe des immortelles espérances.

Chose admirable ! ce signe, à la fois simple et sublime, est à la portée de tous les âges ; il parle et comprend toutes les langues ; il répond à tous les besoins, à toutes les conditions, à toutes les situations ; il instruit, il console ; il soutient les petits et les grands, les riches et les pauvres, les fidèles et les pécheurs, les savants et les ignorants ; il symbolise toutes les prédications ; il est la figure de tous les mystères de notre rédemption.

Quel est le cœur de l'homme qui reste insensible aux traits d'un bienfaiteur généreux ? Or, le Crucifix est l'image de celui qui a sauvé notre vie, qui a effacé l'opprobre de notre famille et affranchi de la servitude nos pères, nos mères, nos frères. Peut-on s'étonner qu'on le conserve avec honneur, qu'on le baise avec amour, qu'on y attache des regards pleins de respect, de reconnaissance et de sympathie ?

Ces impressions fortes et vives, l'âme chrétienne les a mille fois ressenties. Et en vérité, il suffit de considérer le Crucifix avec une attention calme, pour animer la ferveur. Il en sort je ne sais quelle vertu secrète qui nous touche et s'insinue doucement dans l'âme, pour l'ouvrir, l'attendrir et l'élever à Dieu. Ces émotions, sans doute, ne forment pas toujours un enchaînement de prières ; mais elles contiennent des étincelles qui, sous le souffle de Dieu, s'embrasent comme des flammes d'amour.

Non, il n'est pas nécessaire de savoir lire pour apprendre à prier ; le Crucifix est le livre des illettrés et des petits enfants, mais il est aussi pour les savants une philosophie et une théologie. Car, que

savent-ils les hommes qui ont appris beaucoup de choses et au milieu de toutes ces choses ignorent Dieu et ce qu'ils sont eux-mêmes ? La science qui n'éclaire ni les origines ni les fins dernières est bien insuffisante et stérile. Pourquoi l'homme est-il sur la terre ? d'où vient-il ? où va-t-il ? quel est le chemin qu'il doit suivre ? quelle est la cause de ses luttes et de ses souffrances ? quelle est la condition de son triomphe et de sa réhabilitation ? quel est en définitive le mystère de la vie et de la mort ?

A ces questions capitales, le Crucifix donne des solutions. Il nous laisse pressentir la noblesse de notre origine et la grandeur de notre destinée ; il résume tout à la fois la doctrine des larmes et la science des célestes consolations ; il éclaire le passé aussi bien que les choses présentes et futures.

Tous les enseignements du christianisme descendent du Crucifix comme d'une chaire sacrée. En les méditant avec foi, nous contemplons la Majesté de la très sainte Trinité, nous adorons le fils de Dieu incarné dans la nature humaine, le divin Emmanuel, l'unique espérance des enfants d'Eve. Nous glorifions la Victime qui, pour nous racheter, offre son sang et expire sur la croix.

La figure de cet auguste sacrifice ne nous donne pas seulement la clef de la science ; elle nous initie au mystère des vertus surnaturelles. Ceux-là comprennent le langage du Crucifix qui reproduisent dans leur vie chrétienne la patience de JÉSUS-CHRIST, son abnégation, sa résignation, sa charité, sa divine douceur.

Quoi de plus capable de nous inspirer l'horreur du mal et l'amour du bien que cette image sacrée ! Quelle touchante exhortation aux âmes généreuses ! " Quiconque veut venir après moi, leur dit JÉSUS-CHRIST, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa croix et me suive ! " Le Crucifix stimule le courage, bannit la crainte, montre le prix des souffrances ; désormais chaque douleur unie aux douleurs de JÉSUS-CHRIST, comme la goutte d'eau à l'océan, acquiert un mérite et appelle une récompense. Le divin Sauveur veut que nous participions à son calice. En souffrant pour nous il n'a pas aboli la souffrance ; et en mourant pour nous, il ne nous a pas dispensés de mourir ; mais par son sacrifice volontaire il a sanctifié les souffrances et vivifié la mort.

Grande leçon qui nous révèle tout ce que nous avons à faire, tout ce que nous avons à espérer. Le Crucifix nous dit pourquoi nous souffrons, comment il faut souffrir et quels sont les fruits de la souffrance. Il nous donne l'exemple de l'obéissance chrétienne. En JÉSUS-CHRIST point de murmures, point de révoltes, point de représailles ; il se soumet sans résistance à tous les outrages. Quelle mansuétude et quelle magnanimité ! Quelle bonté immense et quelle inépuisable miséricorde !

Le Crucifix parle aux yeux et au cœur ; il excite les bons désirs, il nourrit la piété et fait couler les larmes ; il enfante les héros et les martyrs.

Alors même que la nuit s'est faite dans l'âme infidèle, il darde un rayon de lumière qui réveille la conscience, apaise les terreurs et chasse le désespoir. La croix est comme un pont mystérieux jeté sur l'abîme ; c'est le chemin qui ramène à la patrie ; c'est le levier qui nous soulève au-dessus de nous-mêmes et nous porte jusque dans les bras de notre Père. Le Sauveur crucifié a payé la rançon du pécheur, il plaide notre cause. Il est aujourd'hui ce qu'il était hier, et ce qu'il sera dans les siècles des siècles ; il guérit les malades, il rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, la vie aux morts.

Habituons-nous à converser avec notre crucifix, étudions ce lumineux symbole. Hélas ! pour beaucoup de chrétiens il n'est qu'une lettre close ! Aimons-le comme on aime un ami fidèle et un suprême consolateur ; chérissons-le comme on chérit l'image vénérée d'un Sauveur. Il est le drapeau de notre religion ; entourons-le de fervents hommages et portons-le haut dans les combats de la foi. Il est le bouclier de notre espérance ; opposons-le avec hardiesse aux séductions du monde. Il est le paratonnerre qui protège nos foyers ; groupons-nous autour de lui au jour des orages et des périls. Et quand notre dernière heure sonnera, nous le saisirons dans nos mains pour le presser sur notre poitrine ; il adoucira les défaillances, dissipera les ténèbres, et nous ouvrira les portes du ciel.

Théodore RATISBONNE.

Agréations récentes à l'Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Les Directeurs locaux de ces nouveaux Centres ont le pouvoir d'agréger les fidèles à l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur, à condition de nous envoyer, dans le cours de l'année, les noms de ceux qu'ils agrègent.

DIOCÈSE DE LONDON, Ont. : Le Sacré-Cœur, à Parkhill.— Saint-Colomban, de Williams.

ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL, Q. : Sainte-Anastasie de Lachute.



LES SŒURS DE SAINTE-ANNE DANS L'ALASKA.

LA-BAS dans les régions sauvages et désertes de l'Alaska sur les bords du Yukon, à quelque 300 milles du lieu où ce fleuve se jette dans la mer de Behring, il y a un petit groupe isolé de cabanes grossières qu'on appelle la Mission de Holy Cross. Pas d'habitations dans les environs, jamais personne qui voyage par ce pays-là, jamais rien qui vienne briser l'affreuse monotonie de ces lieux sauvages. Une fois l'année seulement on y reçoit des nouvelles du monde civilisé. Il n'existe probablement pas au monde une école catholique plus proche du pôle que cet établissement éloigné et presque inconnu, dirigé par les Sœurs de Sainte-Anne.

La Mission de l'Alaska a été un projet longtemps caressé par le noble et héroïque archevêque Seghers qui, en travaillant généreusement à sa fondation, est tombé sous les coups d'un vil assassin. L'œuvre commencée par lui a été fidèlement continuée par son Vicaire-Général le R. J. J. Jonckau, un saint prêtre, préposé à l'Administration du diocèse de Victoria (Vancouver). M. Jonckau, jusqu'à sa mort, aida de tout son pouvoir la nouvelle Mission et c'est uniquement aux efforts de son zèle que l'on doit la venue des Sœurs de Sainte-Anne dans l'Alaska. Cette congrégation, en effet, est d'origine canadienne : elle a été fondée en 1850 par Mgr Bourget, évêque de Montréal.

Au printemps de 1888, deux ans après la mort tragique de l'archevêque Seghers, près de Nulato, M. Jonckau écrit à la Mère Générale des Sœurs de Sainte-Anne pour lui communiquer son ardent désir d'établir une école pour les petits indiens dans la nouvelle Mission de l'Alaska, et pour lui demander de vouloir bien s'en charger. La requête ne fut pas acceptée, à cause de l'impossibilité où se trouvait alors la Congrégation de faire face aux nombreuses demandes qu'elle recevait. M. Jonckau qui était fort désireux d'avoir des Sœurs et qui tenait extrêmement à ce qu'elles fissent le voyage dans la même saison, ne se laissa pas décourager par ce refus. L'unique moyen de transport à la mission est un steamer de San-Francisco qui fait un voyage annuel en Alaska. Or, comme il ne restait que fort peu de temps avant le départ du steamer, M. Jonckau renouvela immédiatement sa requête par télégramme, en l'accompagnant de vives instances. La Mère Générale fort perplexe à la réception de ce télégramme, se résolut à consulter Monseigneur Fabre. Le prélat qui tenait M.

Jonckau en haute estime, après avoir entendu l'exposé de l'affaire : "C'est un saint homme qui vous fait cette demande, dit-il à la Supérieure, ne le refusez pas." M. Jonckau fut donc informé que sa demande était agréée et que trois Sœurs partiraient à bref délai pour aller recevoir ses instructions. Les Sœurs Marie Stephen, Marie Joseph et Marie Pauline furent choisies pour être les pionniers de la nouvelle œuvre dans les tristes et froides régions du Nord.

Réfléchissez un instant à l'immense distance parcourue par cette vaillante petite troupe avant d'atteindre au terme de son voyage. Parties de la maison-mère de la congrégation, située à Lachine, près Montréal, elles traversèrent le continent pour se rendre à Victoria où elles devaient recevoir de M. Jonckau les instructions relatives à l'œuvre qu'elles allaient entreprendre.—Ce fut le dernier service rendu à la Mission par M. Jonckau, son second fondateur : il termina peu de temps après son long apostolat par une sainte mort.—De Victoria les Sœurs poursuivirent leur route jusqu'à San Francisco où elles s'embarquèrent sur un petit vaisseau, le Saint-Paul, appartenant à la Compagnie marchande de l'Alaska. Ce fut le 13 mai 1888 que le Saint-Paul franchit le "Golden Gate" et dirigea sa course vers l'entrepôt de la Compagnie, à une distance de 3,000 milles. Inutile de dire qu'il n'y avait aucun touriste à bord. Quelques employés de la Compagnie qui font la traite des pelleteries, et deux Jésuites étaient, avec les Sœurs, les seuls passagers. Après une navigation de onze jours on atteignit les Iles Aléoutiennes. Le Saint-Paul franchit cette barrière du Pacifique par le passage d'Unalga et entra dans l'immense étendue de la mer de Behring. On parvint bientôt à Ounalaska. Ici les Sœurs furent forcées de stationner durant un long mois, tandis que le steamer visitait les Seal Islands. A son retour les Sœurs s'embarquèrent de nouveau et continuèrent leur route vers le nord : elles arrivèrent, le 26 juin, à l'entrepôt de Saint-Michel situé sur une petite île dans le détroit de Norton. Là elles rencontrèrent le Père Tosi, S. J. qui attendait l'arrivée du vaisseau.

La plus longue partie du voyage était accompli, mais restait la plus difficile. Le R. P. Tosi eut beaucoup de joie de leur arrivée, mais comme il ne les attendait pas cette année-là, il n'avait rien fait préparer pour les recevoir. Il envoya donc deux charpentiers à Holy Cross avec un ordre pour le Père Robaut de bâtir une maison pour les Sœurs. Force fut donc aux Sœurs d'attendre à Saint Michel qu'on eût construit leur maison. Pour se rendre à la Mission de Holy Cross il faut franchir une distance de 80 milles le long de la côte depuis Saint Michel jusqu'à l'embouchure du Yukon. Ce trajet est dangereux. Le lit changeant du fleuve, les nombreux bancs de sable et surtout les fréquentes tempêtes rendent cette navigation très périlleuse

pour le petit bateau qui voyage sur cette rivière. Pendant qu'elles attendaient le départ de ce bateau, les Sœurs prirent leurs quartiers dans une petite maison appartenant à la Compagnie marchande et elles s'occupèrent à fabriquer une tente. Ce ne fut que dans la première moitié de septembre, cinq mois après son départ de Victoria, que la petite troupe de la Sœur Marie Stephen arriva enfin à destination. Les bonnes Sœurs en mettant pied à terre, ne trouvèrent rien de consolant pour la nature. Leur tente fut dressée sur une petite élévation ayant vue sur la rivière : elle leur servit d'abri jusqu'à ce que la maison fut achevée. On commença immédiatement une deuxième maison plus confortable qu'elles occupèrent à la fin d'Octobre. Les privations et les souffrances se présentèrent bientôt en grand nombre, et notre trop court été était déjà fini. Il faut se rappeler ici que le majestueux fleuve de notre royaume arctique est libre durant trois mois de l'année seulement. De grandes masses flottantes de glace apparaissaient déjà se heurtant les unes aux autres avec fracas, entraînés par un courant rapide : c'était le signe de l'approche du long hiver polaire. Il serait trop long de raconter tous les incidents relatifs à la fondation de la mission, les nombreuses privations qu'on eut à endurer, et les obstacles de toutes sortes qu'il fallut surmonter.

Avant le départ de Saint Michel on avait prié la Sœur Marie Stephen de se charger d'une petite métisse âgée d'environ trois ans qui s'appelait Anne. Ainsi le premier enfant confié aux soins des Sœurs portait le nom de la Patronne de leur Congrégation. Longtemps la petite Anne fut l'unique enfant de la Mission, car il fallut bien des mois pour avoir raison de l'apathie, de l'ignorance et des superstitions puérides des indigènes. Mais enfin on parvint peu à peu à réunir quelques enfants, et les Sœurs purent commencer un enseignement régulier. Petit à petit, les Indiens qui venaient à la Mission, y prirent de l'intérêt. Ils voyaient leurs enfants vêtus non seulement avec propreté, mais encore, au moins dans leur opinion, avec élégance ; et cela les impressionnait fort. Une autre chose qui les étonnait beaucoup, c'était de voir que les enfants étaient très attachés à l'école et aimaient les Sœurs. Le fait est que ces enfants savaient pleinement apprécier les soins affectueux dont ils étaient l'objet, soins auxquels ils n'étaient pas accoutumés. Et puis, les blancs qui font la traite envoyèrent leurs enfants à l'école dès que la nouvelle de cet établissement se fut répandue dans la contrée : ce qui créa une impression favorable chez les indiens ; car, à leurs yeux, ces hommes sont comme les grands seigneurs du pays. Aussi l'exemple de ces derniers influe beaucoup sur leur conduite. De nouvelles constructions, à différents intervalles, s'ajoutèrent à la première : la Mission compte maintenant

sept de ces maisons primitives. Dans l'été, ces baraques deviennent très humides à raison des pluies continuelles. C'est que leur toiture faite d'écorces de bouleau recouvertes d'une épaisse couche de gazon, est insuffisante à les garantir de la pluie, et maintes voies d'eau s'y produisent. C'est un inconvénient que l'on supporte assez patiemment quand on songe qu'il est irrémédiable, vu que l'on est à plusieurs mille milles des moulins à bardeau. Durant le sombre hiver où le soleil se lève à 10 heures et se couche à 2 on a toujours besoin de la lumière de la lampe. Souvent le soleil ne paraît pas plusieurs jours de suite, ou s'il paraît, c'est seulement pour laisser voir son disque pâle à l'horizon, décrire un petit arc, puis disparaître. Néanmoins, les longues nuits d'hiver ne sont pas noires : la lune jette alors une clarté beaucoup plus vive qu'en été, et lorsqu'elle est dans son plein il se produit un phénomène fort beau : la lune, chaque nuit, décrit un cercle complet dans le ciel ; en outre, de constantes aurores boréales déploient à travers les cieus de brillants pavillons où se jouent les rayons d'une lumière resplendissante. Ce spectacle, d'une beauté incomparable, ne saurait se décrire. Le froid est d'ordinaire intense et continu : les Sœurs eurent bientôt compris la nécessité pour elles d'adopter le costume en fourrures usité dans le pays et qui est sans conteste le plus propre à ce climat. C'est un vêtement long appelé *parki*, surmonté d'un large capuchon. Aussi les Sœurs munies de parkis et de longues bottes de veau marin supportent bien une température de 50 degrés au-dessous de zéro.

Dans l'été de 1891, un nouveau contingent vint renforcer la petite colonie de la Mission : les Sœurs Marie Zéphyrin, Marie Prudence et Marie Anguilbert. Leur arrivée fut d'un grand soulagement pour les anciennes, car l'école augmentait beaucoup et elles succombaient presque à la tâche. La sévérité du climat jointe aux souffrances et aux privations avait déjà compromis gravement la santé de la Sœur Marie Joseph ; néanmoins, ce ne fut pas sans regret qu'elle obéit à l'ordre qui la rappelait à Lachine. (*A suivre*)

P. BARNUM, S. J.

NECROLOGIE.

Montréal : Dame Marie COUTURIER.—Robert AUCLAIR.—*Somersworth* : Dame François TARDIF et J. B. VIGER.—*S. Jude* : Dame François SANSOUCY.—*S. Simon de Rimouski* : Edouard CARON, Catherine BÉLANGER et Bernard FORTIN.—*Belle Rivière, O.* : Mr. Antoine PAPINEAU, secrétaire de la Ligue.—Dlle Elizabeth SAUVÉ.—*Sainte-Rose* : Dlle Marie Louise VANIER, ZÉL.

R. I. P.



UN HEROS INCONNU.



U mois de juillet dernier, écrit le Père N. . . j'étais de passage dans un joli hameau de la Bretagne. Le Curé me reçut avec cette hospitalité qui distingue les bretons. Après une courte conversation, comme je parcourais des yeux l'appartement, le portrait d'un religieux âgé d'environ 35 ans, attira mon attention. " C'est Pierre, " me dit le Curé, l'ouvrier qui a dirigé les travaux de " construction de mon église. Mon église, comme " vous savez, est un édifice entièrement neuf, fait de pierres de teintes " roses : ce qui, avec ses trois nefs et ses jolis vitraux, en fait un beau " monument qui atteste la foi et la générosité de mes paroissiens en " même temps que l'habileté de l'ouvrier. Celui-ci, ajouta le Curé, " a été cruellement éprouvé ; c'est à la suite de son malheur que se " fit entendre à lui l'appel de Dieu."

Comme je manifestais le désir de connaître l'histoire de ce religieux, le Curé me la raconta à peu près en ces termes :

" L'église s'achevait, le comble était déjà terminé. On résolut de " célébrer cet événement par une cérémonie religieuse, à la Saint- " Pierre. Ce jour-là il y eut un grand concours de fidèles à la " nouvelle église élégamment décorée pour la circonstance. L'épouse " de Pierre se trouvait présente elle aussi, et elle mêlait ses chants " pieux à ceux de la multitude. Ses amis remarquèrent qu'elle " s'était parée de ses plus beaux atours, et l'une d'elle lui dit : " Comme tu t'es faite belle aujourd'hui, Françoise."—" Cela se com- " prend, répondit-elle en souriant, c'est la fête de mon Pierre ; j'ai " communiqué pour lui ce matin."—La cérémonie touchait à sa fin ; la " procession, clergé en tête, retournait à la vieille église, quand un " frisson d'horreur courut à travers la pieuse assemblée. Deux ou " trois ouvriers transgressant la défense formelle qui en avait été faite, " étaient montés sur le comble pour y placer au sommet un bouquet " de fleurs. L'un d'eux ayant mis le pied sur une poutre qui n'était " pas encore fixée, cette poutre glissa et alla tomber droit sur la tête " de l'épouse de Pierre. La pauvre femme, sans même pousser un " gémissement, tomba baignée dans son sang. On eut à peine le " temps de lui administrer les derniers sacrements.

“ Ce fut un coup terrible pour le pauvre Pierre. Cependant, quand le Curé, quelque temps après, lui dit d'une voix émue : “ Eh bien ! mon Pierre, que va-t-on faire maintenant. Aurons-nous le courage de continuer l'entreprise ? ” il répondit “ Oui, mon Père, avec la grâce de Dieu j'espère bien finir notre église. ” “ Et durant plusieurs mois il travailla dans ce lieu encore teint du sang de son épouse : jamais il ne lui échappa un mot de reproche, ni une plainte amère à l'adresse du travailleur imprudent et maladroit qui avait été la cause de son infortune. Ayant l'intime persuasion que tout n'était arrivé que par la volonté de Dieu, il adorait, pleinement résigné, les décrets de Celui dont la grâce lui parlait au cœur. Il travaillait avec la même ardeur qu'auparavant, il était assidu aux divins offices, et selon la pieuse coutume des bons chrétiens, il allait souvent visiter et orner la tombe de son épouse.

“ L'église achevée, il vint un jour me voir et me dit : “ Monsieur le Curé, j'ai accompli ma tâche ; maintenant, je m'en vais. Dieu a rompu les liens qui me tenaient attaché au monde. Il ne m'a pas donné d'enfants et il m'a pris mon épouse. Je suis libre maintenant de le suivre là où il m'appelle. Les Missionnaires parmi les infidèles et les sauvages n'ont souvent personne pour les aider à construire des églises ; eh bien ! je vais frapper à leur porte et s'ils me reçoivent je serai à leurs ordres. ”

“ En effet, Pierre vendit tout ce qu'il avait, mit ordre à ses affaires, et, réunissant tout son petit avoir, il se disposa à quitter la paroisse. Avant de partir il visita une dernière fois la tombe de celle qui fut la compagne de sa jeunesse, il alla aussi prier à l'endroit qui avait été arrosé de son sang, le baisa avec un religieux respect, et, se relevant plein de force et de courage, il s'embarqua pour Alger. Là il se présenta chez les Pères Blancs, leur demanda de le recevoir au milieu d'eux et leur offrit ses services. Après un an de noviciat, il fut envoyé dans le lointain Zanzibar (Afrique Centrale) pour y construire une chapelle. “ C'est une dure épreuve, écrivait-il à un prêtre de ses amis, mais la grâce de Dieu est puissante. Aussi je me sens heureux maintenant ; la pensée que je travaille pour Dieu, que je contribue à la diffusion de son règne en bâtissant des temples au milieu des peuplades qui ne le connaissent pas, me remplit d'une joie que je n'avais jamais éprouvée auparavant. ”

Ce récit m'émut profondément ; je fixai encore une fois mes yeux sur le portrait ; je m'efforçai de graver dans ma mémoire les traits de ce héros de la foi que je ne verrai peut-être jamais sur la terre, afin de le reconnaître un jour dans le Ciel, si Dieu me fait la grâce de m'admettre en son royaume. (*La Revista Catolica de Las Vegas N. M.*)

Le Festin du Cénaclé.



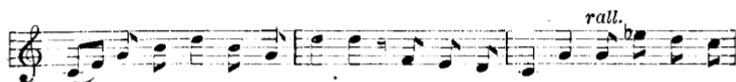
J'ai vu l'A-gneau, vic time au sanc - tu - ai - re, Me rap - pe -



lant les jours de sa dou - leur, J'ai vu l'au - tel de - ve-nir un Cal -



vai - re Et se rou - gir du sang de mon Sau - veur. Bientôt s'ou -



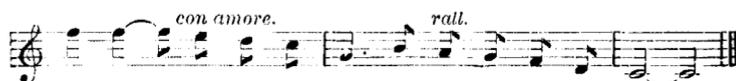
vrit l'au-gus-te ta-ber - na - cle, Et J'en-ten - dis un a-moureux ap -



pel . J'é-tais con - vive au fes-tin du Cé - naclé: Mon Dieu, mon



Dieu, n'é-tait - ce pas le ciel? J'é-tais con - vive au fes-tin du Cé -



na - cle, Mon Dieu, mon Dieu, n'é-tait - ce pas le ciel?

- 2.—J'ai vu s'offrir à la soif qui me presse
 Le sang du Christ, mon trésor ici-bas,
 Et j'ai goûté cette ineffable ivresse
 Qu'au monde vain Dieu ne révèle pas.
 Autour de moi se prosternaient les anges
 En m'apprenant à chanter l'Eterne! ;
 Je répétais leur hymne de louanges :
 Mon Dieu, mon Dieu, n'était-ce pas le ciel?...

- 3.—J'ai vu le Verbe aux paroles de vie
 Silencieux dans son doux sacrement,
 L'astre divin, sans rayons dans l'hostie,
 Le Créateur ressembler au néant !...
 Mon âme émue adorait sa présence
 En lui jurant un amour éternel,
 Et je disais, dans ma reconnaissance :
 Mon Dieu, mon Dieu, n'est-ce pas là le ciel ?
- 4.—J'ai vu l'Agneau me dévoiler la flamme
 Dont nuit et jour son Cœur est consumé.
 Il me disait : "J'avais soif de ton âme,
 Si j'ai souffert, ah ! c'est pour être aimé !"
 Et j'ai senti ma brûlante poitrine
 Se dilater sous un souffle immortel,
 Il était là, c'était sa voix divine :
 Mon Dieu ! mon Dieu ! j'ai possédé le ciel !

Ce cantique est tiré de notre RECUEIL DE CANTIQUES, à l'usage des Associés de la Ligue et de la Garde d'honneur du Sacré-Cœur. (Brochure de 64 pages, grand in-8.—\$1.50 la douzaine ; 15 cts. l'unité.)

Cette collection de beaux cantiques au Sacré-Cœur, au S. Sacrement, à la Sainte-Vierge, etc., arrangés avec soin pour 2 ou 3 voix égales, est fort appréciée, croyons-nous, pour les réunions des Associés. De plus, son prix modique la met à la portée de tous.

TRESOR DU CŒUR DE JÉSUS.

SOMME DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER.

Actes de charité	129519	Heures-Saintes	7524
Actes de mortification. . .	107203	Lectures de piété	62084
Chapelets	358014	Messes célébrées	2271
Chemins de Croix	51989	Messes entendues	139698
Communions sacramen- telles	39557	Œuvres de zèle	33551
Communions spirituelles. . .	365691	Œuvres diverses	353650
Examens de conscience . . .	68073	Prières diverses	1245057
Heures de silence	194201	Souffrances ou afflictions. .	56655
Heures de récréation	135686	Victoires sur ses défauts . .	234884
Heures de travail	270544	Visites au S. Sacrement . .	178610
		SOMME GÉNÉRALE	4034461

FEUILLES pour enregistrer les *Intentions particulières* et les *Œuvres du Trésor du Cœur de Jésus* : 15 cts le 100.—LIVRET JOURNALIER DU TRESOR DU CŒUR DE JÉSUS et des Intentions particulières, contenant, 1.—des instructions pratiques sur le Trésor et les Intentions particulières ; 2.—Des blancs spéciaux pour enregistrer pendant un an chacune des œuvres du Trésor et 3.—une feuille d'Intentions pour chaque mois de l'année.—Belle brochure de 48 pages, avec couverture ornée d'une image du Sacré-Cœur : 25 cts la douzaine. S'adresser aux Bureaux du MESSAGER.—Tous nos Associés devraient avoir ce précieux LIVRET et s'efforcer d'apporter chacun son contingent au Trésor ou Bouquet spirituel que nous offrons chaque mois au divin Cœur de notre Sauveur. C'est là une des plus fructueuses pratiques de la vie chrétienne et un excellent moyen de perfection.



DEVOTION AU SACRE-CŒUR.

LE CŒUR DE JÉSUS DÉSIRE TROIS TÉMOIGNAGES PARTICULIERS
DE NOTRE AMOUR.

Donne-moi, ma fille, cette consolation
de suppléer à l'ingratitude des hom-
mes autant que tu le pourras.

(Paroles de N. S. à la B. Marguerite-
Marie.)



Un jour après avoir eu le bonheur de communier, la bienheureuse Marguerite-Marie reçut une communication au sujet d'une pratique de dévotion, que Notre-Seigneur daigna lui-même lui enseigner.

Chaque semaine, dans la nuit du jeudi au vendredi, elle devait se lever pour réciter certaines prières que Notre-Seigneur indiqua, afin de rendre hommage par cet exercice à l'extrême angoisse qu'il avait soufferte dans la nuit de la Passion.

Longtemps combattue, cette pieuse pratique de l'Heure-sainte n'en a pas moins triomphé, elle fleurit aujourd'hui dans l'Eglise entière et même elle a donné naissance à une archiconfrérie dont le siège est à Paray-le-Monial et que le Pape Grégoire XVI a dotée de précieuses indulgences.

La Bienheureuse est bien récompensée de sa peine, lorsque chaque semaine, à l'heure même où le Sauveur, prosterné devant la face de son Père, arrosa la terre de son sang, elle voit du haut du Ciel tant d'âmes pieuses se dérober aux douceurs du sommeil et vaincre la faiblesse de la chair, pour échapper au reproche qu'encoururent de la part de l'Homme-Dieu les premiers témoins de son agonie : " Quoi, vous n'avez pu veiller une heure avec moi ? "

Le mystère de la douloureuse agonie de JÉSUS-CHRIST, la Passion de son divin Cœur pourrait-elle nous laisser indifférents ? C'est alors que le Sauveur a plus souffert intérieurement que dans tout le reste de sa Passion. Il se voyait dans un délaissement complet de la terre et du ciel, chargé des péchés de tous les hommes : " J'ai paru, disait le divin Maître à sa fidèle servante, devant la sainteté de Dieu qui, sans avoir égard à mon innocence, m'a froissé en sa fureur, me faisant boire le calice qui contenait tout le fiel et l'amertume de sa juste indignation. Il n'y a point de créature qui puisse comprendre la grandeur des tourments que je souffris alors. "

Si nous pouvons sans nuire à des devoirs légitimes donner à JÉSUS-

CHRIST ce témoignage d'amour, consacrons-lui une heure de onze heures à minuit. Participons à cette tristesse mortelle qu'il a voulu ressentir dans la Grotte de Gethsémani. Demeurons prosternés avec lui, tant pour apaiser la divine justice en demandant miséricorde pour les pécheurs, que pour adoucir et honorer l'amertume qu'il éprouva de l'abandon de ses apôtres.

Si la pratique de l'Heure-sainte *en commun* est établie dans notre localité, faisons-nous un devoir d'y prendre part.

II.

Le Seigneur demanda encore à la bienheureuse Marguerite-Marie une communion spéciale tous les premiers vendredis du mois. Elle devait offrir à Dieu les mérites du Cœur de JÉSUS afin de satisfaire à la divine justice pour les fautes qui se commettent contre la charité. C'était donc une communion *réparatrice*. Ce désir de Notre-Seigneur a été réalisé et étendu par la pieuse association de la *Communio réparatrice*,* qui n'est elle-même qu'une ramification de celle du Sacré-Cœur, et qui a été adoptée par l'Apostolat de la Prière.

La communion est l'acte réparateur par excellence. C'est JÉSUS-CHRIST qui nous l'a révélé. "Ma fille, a-t-il dit à son humble servante, je viens dans le cœur que je t'ai donné, afin que par ton ardeur tu ré pares les injures que j'ai reçues des cœurs tièdes et lâches qui me déshonorent dans le très-saint Sacrement."

La communion en effet n'est-elle pas le but que s'est proposé Notre-Seigneur en instituant l'Eucharistie? Eh bien! ce désir de l'amour avide de se communiquer subsiste toujours, c'est l'aspiration du Cœur de JÉSUS de se donner chaque jour dans la sainte communion. Et quand un véritable ami répond cordialement à cette invitation, quand une âme fidèle s'approche avec foi, pureté et amour, de ce banquet céleste, le Cœur de l'hôte divin tressaille de joie et paraît oublier ses peines. Lorsque dans une famille il s'est rencontré un enfant ingrat, dénaturé, qui afflige la vieillesse de son père, qui fait pleurer sa mère, n'avez-vous jamais vu les autres s'efforcer à l'envi d'adoucir par leur affection et leurs soins empressés les tristesses dont leur frère est la cause et, devant ces, témoignages réparateurs de la piété filiale, les parents sont à demi consolés, ils peuvent s'asseoir moins tristes à la table de famille, sourire au milieu de leurs larmes et sans oublier l'absence du pauvre prodigue, ce qui est impossible, se reposer du moins sur ces fils dévoués qui leur restent.

O vous pieux associés du Sacré-Cœur de JÉSUS, communiez souvent pour donner à JÉSUS un témoignage d'amour et de fidélité; mais communiez avec ferveur. Pour réparer les incrédulités et l'indifférence, il faut avoir une foi vive et énergique; celle qui arrachait à Madeleine, au jardin du Sépulcre, ce cri de conviction profonde : "Mon bon Maître."

Pour réparer la négligence et la tiédeur de ces âmes endormies, il faut avoir l'activité d'un amour ardent et généreux, qui ne recule devant aucun sacrifice. Enfin, pour réparer les sacrilèges de ceux qui trahissent leur Maître par un baiser, il faut avoir une conscience non-seulement exempte de faute mortelle, mais encore pure de toute affection au péché. Que votre vie soit un sacrifice de préparation et d'action de grâces, une immolation courageuse de vous-mêmes, et vous deviendrez moins indignes de jour en jour d'être unis à la grande victime du Calvaire.

III.

Lorsque Notre-Seigneur demanda à bienheureuse Marguerite-Marie qu'une fête fut célébrée en l'honneur de son Cœur sacré, il prescrivit comme acte de réparation une *amende honorable*. L'amende honorable est une humiliation publique et une supplication faite en commun.

Elle consiste à reconnaître ses fautes et à en demander pardon. Les coupables seuls ont le devoir de s'humilier ainsi par un aveu public ; mais les justes poussés par un sentiment de charité prennent volontiers la place des pécheurs pour solliciter la miséricorde divine. Le Seigneur se laisse toucher plus facilement par ces supplications fraternelles qu'inspire un sentiment généreux de foi et d'amour.

Ce fut au milieu des horreurs de la peste, qui moissonna d'un coup quarante mille habitants de Marseille, dans une ville glacée d'épouvante, à la vue de ses rues et de ses places publiques encombrées de morts et de mourants, que Belzunce, ce héros de la charité chrétienne et du zèle pastoral, éleva la voix pour exhorter son peuple à chercher son refuge dans le Cœur miséricordieux du Sauveur des hommes. Le jour de la fête de tous les Saints on le vit, ce nouveau Charles Borromée, accompagné *des débris* de son clergé, se rendre à l'autel qu'il avait fait dresser sur le Cours, pieds nus, la corde au cou, la croix entre les bras. Là, au nom de tous, dans un silence qui n'était interrompu que par les gémissements et les sanglots de l'assistance, il prononça d'une voix émue l'amende honorable et l'acte de consécration au Cœur de JÉSUS.

Tous les premiers vendredis du mois l'usage s'est introduit, partout où il existe une association en l'honneur du Sacré-Cœur, de lire à haute voix une amende honorable, et tous les fidèles s'unissent au prêtre qui conjure le Cœur très doux et très miséricordieux du Sauveur de faire grâce aux pécheurs. Aimons cette sainte pratique pleine de foi et d'humilité, où la piété parle le langage du repentir et de la confiance, et s'adresse au Cœur de Celui qui est heureux d'être supplié pour pouvoir épargner les coupables.

R. P. SÉGUIN. S. J.



NOUVELLES RELIGIEUSES.

LES disputes qui se sont élevées dans la presse au sujet de l'éducation, des méthodes suivies dans nos collèges, des revendications de l'Etat et des droits de l'Eglise en cette matière, viennent de provoquer un document important, une lettre collective des archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa. Nos Seigneurs y traitent de l'éducation de l'enfant, de son instruction, de sa formation depuis l'enfance jusqu'à sa sortie du collège. Ils commencent par rappeler aux parents leurs devoirs en cette matière tant pour les soins qu'ils ont à prendre eux-mêmes du développement de leurs enfants, que pour le choix qu'ils auront à faire ensuite de maîtres convenables. C'est aux parents que s'impose d'abord l'obligation d'habituer l'enfant à la soumission, au respect de l'autorité, à la vertu, de l'initier à la connaissance de ses devoirs, de lui inculquer les principes de la morale chrétienne, de partir enfin et d'asseoir cette œuvre si importante d'où devra sortir plus tard un bon citoyen et un vrai chrétien. Mais cette œuvre, les parents ne l'achèveront pas, elle passera en d'autres mains, qui devront continuer le travail commencé, le finir, le perfectionner, mais qui pourraient bien aussi le gâter. C'est pourquoi l'Eglise veille avec tant de soin sur nos écoles et nos collèges, pour qu'on n'y enseigne rien de contraire à la foi et aux bonnes mœurs. C'est pourquoi aussi elle ne veut rien se laisser enlever des droits qu'elle a à la direction et à la surveillance de l'école ; c'est pourquoi le clergé ne veut rien perdre de l'influence qu'il a toujours exercée jusqu'ici sur l'éducation de la jeunesse. Aussi Nos Seigneurs ne manquent-ils pas dans leur lettre pastorale de revendiquer avec force les droits de l'Eglise contre certains esprits hostiles à la religion. Ils mettent ensuite sous nos yeux les bienfaits de cette influence de l'Eglise, les fruits qu'elle a produits non-seulement dans les autres pays, mais ici même, sur ce continent américain, où, depuis trois siècles, elle ne cesse par ses apôtres et ses missionnaires, de promener le flambeau du Christianisme. Et après cela ils se demandent pourquoi cette même Eglise catholique ne pourrait pas "légitimement prétendre, sans se voir pour cela condamnée à porter le poids d'une double charge scolaire, au droit d'élever les enfants qui lui sont confiés dans la foi de leurs pères."

FRANCE.—En France, le gouvernement promet toujours de revenir à un meilleur esprit à l'égard de l'Eglise, sans que pour cela les droits des évêques et des curés soient mieux respectés. Il n'y a que quelques semaines M. le Ministre des Cultes faisait à la Chambre les déclarations les plus importantes au sujet du nouvel esprit de conciliation et de tolérance qui doit inspirer désormais le gouvernement.

Et cependant, dans le même temps, il ne recherche rien moins qu'à enlever au clergé l'administration des biens de l'Eglise par la mise en vigueur de la fameuse loi des Fabriques. En France, comme au Canada, les intérêts temporels des paroisses étaient gérés par des Conseils composés de laïcs qui apportaient leur concours aux Curés, sous la surveillance de l'autorité des Evêques. Mais, avec la nouvelle loi, la surveillance et l'approbation de la comptabilité passe complètement aux mains de l'autorité civile. Les percepteurs et les receveurs-comptables, chargés de l'administration des biens des fabriques, forment un corps indépendant placé sous la surveillance immédiate du Ministre des finances. L'action du Curé et de l'Evêque dans les affaires religieuses et même dans l'exercice du saint ministère sera fréquemment entravée par les formalités administratives ; sans compter qu'ordinairement, pour l'entretien du culte, de la construction des édifices religieux et leur ornementation, le Curé dépendra de fonctionnaires parfaitement étrangers ou même hostiles à la religion catholique.

Il y a une sorte de rage maçonnique contre l'Eucharistie. On a découvert dans un village près de Fribourg un groupe de "lucifériens" qui se servent constamment d'hosties consacrées pour leurs cérémonies cabalistiques. Et ces hosties où les prennent-ils ? Dans les églises de campagne surtout, où ils vont eux-mêmes vider les saints ciboires ; mais dans les villes aussi, où ils ont des pourvoyeuses d'hosties, misérables femmes qui pour une médiocre rémunération se présentent à la sainte table et font marché ensuite des hosties qu'elles y ont reçues. Ce qui est arrivé le Mercredi-Saint, à Notre-Dame de Paris, n'est qu'un cas isolé dans cette série d'abominations et de vols sacrilèges. Le prêtre officiant venait de déposer au tabernacle d'une chapelle latérale le saint ciboire contenant plusieurs centaines d'hosties consacrées, dix minutes après on trouva la grille forcée et le tabernacle fracturé : le saint ciboire et les hosties avaient disparu.

ESPAGNE.—A en juger par les incidents qui se sont produits au départ du grand pèlerinage pour Rome, il est clair qu'en Espagne comme ailleurs les œuvres de zèle ont à triompher d'abord de la persécution. Des ouvriers en foule, des bourgeois, des nobles, des prêtres, des évêques allaient à Rome donner au saint-Père un témoignage public de leur soumission et de leur amour filial, en même temps que de la reconnaissance de l'Espagne catholique pour la béa-

tification de Jean d'Avila Diégo, l'apôtre de l'Andalousie, la gloire de la chaire chrétienne et de la théologie au seizième siècle. Mais la populace, cette populace toujours prête à se mettre au service des révolutionnaires, prise tout-à-coup on ne sait de quel délire, ameutée du reste par des anarchistes et des socialistes, à qui sans doute le mot d'ordre avait été donné, s'attroupe aux cris de "Mort aux pèlerins," "Gloire à Garibaldi," "Gloire à l'Italie une," entre peu à peu dans une fureur inexplicable, résiste à toutes les intimations de la force armée, acharnée qu'elle est à vouloir empêcher ce départ, et ce n'est enfin que couverts par le feu des gardiens de la paix ou protégés par leurs baïonnettes que les paisibles pèlerins peuvent se mettre en marche. Il y eut lutte cependant, et partant des blessés en assez grand nombre, surtout parmi les ecclésiastiques, car c'est à eux qu'on en voulait le plus. A Madrid l'archevêque eut sa soutane déchirée d'un coup de couteau; à Valence on s'attaqua au palais archiépiscopal dont on brisa tous les carreaux des fenêtres; à Séville le carrosse de l'archevêque fut assailli par une pluie de pierres. Enfin le nombre des pèlerins qui ont reçu quelque blessures se chiffre par centaines.

PRUSSE.—Le projet de loi concernant la rentrée des Jésuites en Prusse a passé en troisième lecture au Reichstag par 168 voix contre 145. Mais il fallait encore la ratification du Conseil Fédéral. Or celui-ci, pour se tirer d'affaire avec ce vote du Reichstag, sans être obligé de subir le retour des Jésuites, qu'il se refuse obstinément à accorder, en est venu à un compromis avec le Saint-Siège et consent à permettre aux autres religieux, mais à ceux-là seulement, de rentrer en Allemagne.

ROME.—Le Saint-Père est toujours préoccupé de l'idée de faire rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine les Orientaux. Mgr Félix Grimaldi a reçu mission de parcourir tout l'Orient pour y étudier sur place cette question de la réunion.

Les archevêques de Bologne, de Milan et de Ferrari, Mgr Segna, assesseur de la congrégation du Saint-Office, et le Père Steinhuber, de la compagnie de Jésus, éminent théologien, consultant de plusieurs congrégations, ont reçu notification officielle de leur prochaine promotion au Cardinalat.

L'Eglise de Saint-Joachim, érigée par l'œuvre de l'Adoration réparatrice avec le concours des Catholiques de toute nation pour être offerte à Léon XIII, à l'occasion de son jubilé épiscopal, a été solennellement remise à S. Em. le Cardinal Parrochi, vicaire général de sa Sainteté. On peut dire que ce monument une fois terminé méritera bien d'être le don de la piété filiale des catholiques envers l'auguste Pontife. Il s'agit, en effet, d'une vraie basilique,

comprenant la crypte souterraine, déjà achevée, qui est à elle seule une vaste église, et, au dessus, tout le corps du bâtiment, où aura son siège l'adoration réparatrice internationale et le culte rendu à saint Joachim.

PETITE CORRESPONDANCE.



TOUS nos Associés se feront sans doute un devoir de redoubler de dévotion envers le Sacré-Cœur pendant le mois de juin qui lui est spécialement consacré ; ils s'efforceront d'assister chaque jour aux exercices publics, s'il s'en fait à l'église, (1) ou de faire en particulier ou en famille des prières spéciales en l'honneur du divin Cœur. Sa Sainteté Pie IX a accordé, le 6 mai 1873, les indulgences suivantes à ceux qui font d'un cœur contrit le Mois du Sacré-Cœur, soit en public, soit en particulier : 1) *Sept ans*, une fois par jour ; 2) *Indulgence plénière*, un jour du mois, à leur choix, pourvu qu'ils se confessent, communient, visitent une église et y prient quelque temps aux intentions du Souverain Pontife.

* * *

La fête du Sacré-Cœur tombe, cette année, le premier vendredi de juin et se solennise le dimanche suivant ; on ne manquera pas d'avoir une communion générale de tous les membres de la sainte Ligne en l'un de ces jours.

C'est aussi le jour de cette fête ou pendant l'octave que doit se faire la rénovation solennelle de la consécration des Zélateurs et des Zélatrices et la réception des approbanistes qui auront, au jugement du Directeur local, donné des preuves suffisantes de bonne conduite, de zèle et de constance.

Que les Secrétaires veuillent bien envoyer en temps opportun au Directeur diocésain, ou, à son défaut, au Directeur supérieur de l'Apostolat, les noms des récipiendaires, afin que leurs diplômes soient préparés et expédiés à temps pour la réception. Ils feront à cette occasion la commande des croix-médailles voulues.

* * *

C'est aussi durant ce mois que les Secrétaires nous envoient généralement la liste des Associés reçus dans l'Apostolat de la Prière de-

(1) Au Gesù, Montréal, le Mois du Sacré-Cœur se fait d'une manière très solennelle à 7.30 tous les soirs du mois de juin.

puis le mois de juin dernier, afin qu'ils soient inscrits sur le registre de l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur. Ces listes de noms devraient, autant que possible, être signées par le Directeur local. Nous craignons beaucoup que plusieurs Secrétaires n'aient négligé l'envoi des noms depuis plusieurs années et que les Associés de ces Centres n'aient ainsi été privés des nombreuses indulgences de l'Archiconfrérie.

NOS MARTYRS CANADIENS

NOUVELLES FAVEURS

Cap-Chat : En janvier dernier, ma mère se blessa au bras gauche avec un canif ; elle ne fit guère attention à cette légère blessure et continua de vaquer à ses occupations. Bientôt cependant le bras enfla prodigieusement, et la fièvre devint si violente que la malade fut obligée de garder le lit. L'inflammation toujours croissante se changea en une plaie horrible qui menaçait de se gangréner.

L'état de ma mère était alarmant ; elle avait des crises qui faisaient craindre pour sa vie. Le médecin avait jugé l'amputation nécessaire : " Non, non, s'écrie ma mère ; j'ai d'autres médecins, et ils me guériront bien ! " Le soir même, elle fit commencer une neuvaine en l'honneur de nos martyrs du Canada ; elle appliqua sur son bras malade une carte-relique, et dès les premiers jours de la neuvaine, les plaies se cicatrisèrent merveilleusement. Maintenant ma mère est presque complètement guérie, et pourra bientôt reprendre ses occupations.

Grâces soient rendues au divin Cœur et à nos Martyrs, pour une faveur si étonnante qui a rempli d'admiration monsieur le Curé et la paroisse tout entière.

Matane : Une guérison.—**Montmagny, Q. :** Reconnaissance au Cœur de Jésus pour la guérison d'une personne après une neuvaine aux martyrs.—Une consomptive mourante est guérie de la même manière.—**Montréal :** Une guérison.—**Ottawa :** Une dame se voit soulagée de grandes douleurs qu'elle endurait depuis longtemps.—**Notre-Dame du Saint-Rosaire :** Un petit garçon fut pris d'un violent mal de gorge qui bientôt se changea en une diphtérie très maligne ; le médecin fut d'opinion qu'il fallait au plus tôt aller chercher son confesseur. C'était la nuit et l'enfant ne respirait presque plus. Tout-à-coup, sa pauvre mère se rappelle qu'elle a chez elle une relique des PP. Martyrs, et sans plus tarder, elle la lui applique avec confiance sur la gorge. La respiration devient aussitôt plus facile, et un quart

d'heure après, elle se faisait librement et sans difficulté : il était sauvé ! Le lendemain matin, il était très bien.—**Roxton Falls** : Une guérison après une neuvaine aux martyrs canadiens et sur promesse de la faire publier dans le MESSAGER.—**Saint-Alexandre d'Iberville** : Une guérison après plusieurs neuvaines et l'application des cartes-reliques.—**Sainte-Anne de Chicoutimi** : Deux faveurs temporelles par l'entremise des PP. Martyrs.—**Sainte-Anne de Détroit** : La guérison d'une maladie grave ; une grâce temporelle.—**Saint-Basile, Co. Portneuf** : Deux personnes soulagées dans des maladies incurables, et deux grâces temporelles obtenues par l'intercession des martyrs canadiens.—**Saint-David** : Une grâce obtenue par l'intercession des PP. Martyrs.—**Varenes** : Guérison d'un mal de dents par l'application d'une relique.—**Windsor, Ont.** : Deux guérisons.

N. B. On voudra bien se souvenir que nous ne publions *jamais* de communications *anonymes* et que, par conséquent, les faits précédents nous ont été transmis par écrits dûment signés.—Ceux qui nous demandent des cartes-reliques nous obligeraient beaucoup en envoyant en même temps des timbres-postes pour les frais de préparation et d'expédition.

Actions de graces au Sacré-Cœur.

Le chiffre des faveurs obtenues du Sacré-Cœur par les prières de l'Apostolat et pour lesquelles on nous demande des actions de grâces, a été le mois dernier de 24,710. Des rapports, spéciaux à ce sujet nous ont été communiqués des Centres suivants :

Berthierville : La guérison d'une personne malade depuis deux ans.—**Biddeford, Me.** : Une guérison.—**Glennévis, O.** : Une personne condamnée par trois médecins, est entièrement guérie après une neuvaine au Sacré-Cœur.—**Matane** : La guérison d'un mal de gorge.—**Montréal** : Une grâce temporelle.—Une guérison obtenue du Sacré-Cœur par l'intercession de la sainte Vierge.—Une grâce temporelle.—Plusieurs faveurs, après une neuvaine au Sacré-Cœur. — La guérison d'une maladie qui avait résisté aux efforts du médecin.—Un petit garçon atteint de pneumonie, est guéri en portant l'insigne du Sacré-Cœur.—**Ottawa** : Une guérison.—Une personne est guérie d'une bronchite et de la dyspepsie.—**Québec** : Deux grâces temporelles.—Une guérison obtenue par l'intercession de saint Joseph.—**Rigaud, Q.** : Une guérison.—**Sault-au-Recollet** : Une faveur temporelle.—**Suncook** : Une faveur temporelle.—**Saint-David** : Soulagement obtenu dans une maladie de nerfs, par l'application du scapulaire du Sacré-Cœur.—

Saint Grégoire le Thaumaturge : La conversion d'une personne.—Une faveur signalée.—*Saint Jude* : Une guérison.—*Saint-Laurent* : Une faveur temporelle.—*Saint-Norbert* : Deux faveurs obtenues.—*Saint-Ours* : Guérison d'un mal de gorge.—*Sainte-Philomène, Ont.* : Une guérison.—*Saint-Roch* : Une faveur insigne.—*Saint-Roch de Richelieu* : Deux grâces spirituelles.—*Trois-Rivières* : Une grâce particulière.—*Windsor Mills* : deux guérisons et deux grâces temporelles.

N-B.—Il est inutile que les Secrétaires nous envoient les petits papiers *non signés* qu'ils trouvent dans le *tronc des Intentions*, vu que nous ne publions *jamais* de communications anonymes.

L'Année Jubilaire de l'Apostolat de la Prière.

(1844-1894.)



Il y aura cinquante ans le 3 décembre prochain que l'Apostolat de la Prière, Ligue du Cœur de Jésus, prit naissance au Scholasticat de la Compagnie de Jésus, à Vals, près Le Puy, en France ; nous sommes donc dans l'année jubilaire de notre Œuvre et il convient d'en célébrer avec reconnaissance les *Noces d'or* par de pieuses fêtes qui ne manqueront pas de procurer beaucoup de gloire au Sacré-Cœur

Quoique ces fêtes puissent avoir lieu à n'importe quel temps de l'année, les mois de juin et de décembre semblent cependant plus favorables à cette célébration.

Le mois de juin sera plus propice pour les processions, les pèlerinages, les consécérations des familles et des enfants au Sacré-Cœur, tandis que le mois de décembre se prêtera mieux aux exercices des retraites par lesquels il conviendrait de clôturer cette année jubilaire.

Nous espérons qu'il se fera aussi des réunions *régionales* des hommes de la Ligue dans le cours de l'été ; rien n'est plus propre à stimuler le zèle de nos Associés. On se rappelle encore les grandes fêtes de ce genre qui eurent lieu à Montréal, à Sainte-Pudentienne, à Saint-Ephrem d'Upton, à Saint-Valérien, etc. ; il était beau de voir les hommes de quatre, cinq, six paroisses, réunis aux pieds du Sacré-Cœur pour se consacrer plus spécialement à promouvoir ses intérêts. Pourquoi ces belles démonstrations ne se renouvelleraient-elles pas à l'occasion des Noces d'or de notre sainte Ligue ?

Que l'on se mette donc à l'œuvre et qu'une fête solennelle marque dans chaque Centre cette année jubilaire.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons du Directeur général de l'Apostolat de la Prière la communication suivante que nous nous empressons de porter à la connaissance de nos Centres canadiens.

TRIDUUM UNIVERSEL D'ACTION DE GRÂCES

A la vue de la merveilleuse fécondité de l'Apostolat, au spectacle de sa splendide floraison, ne faut-il pas, en notre année jubilaire, que l'hymne de la reconnaissance jaillisse, de nos lèvres et de nos cœurs, universel et puissant? Oui, sans doute. Aussi tous nos Associés, dans l'univers entier, seront heureux assurément de répondre à notre appel, et de faire retentir cet hymne de la gratitude et de l'amour. Mais vers qui faire remonter nos solennelles actions de grâces? Evidemment vers le Cœur de JÉSUS. C'est ce Cœur adorable que nous invoquons tous les jours, et c'est ce Cœur aimant qui répond sans cesse à nos demandes par d'interminables bienfaits. A lui donc nos hommages, à lui notre gratitude, à lui nos chants de triomphe et d'action de grâces.

Mais dans ce concert de louanges au divin Cœur de JÉSUS oublierions-nous le Cœur Immaculé de MARIE? A Dieu ne plaise. Le Cœur de la Mère ne se sépare jamais du Cœur du Fils, et c'est même par le Cœur virginal de MARIE que passe chaque matin notre offrande de prières, de saintes œuvres et de souffrances au Sacré-Cœur. La Ligue du Cœur de JÉSUS est vraiment la Ligue du Cœur de MARIE. A MARIE donc aussi nos hommages les plus reconnaissants; à cette auguste Reine, nos actions de grâces les plus vives; à cette Mère incomparable, nos cantiques les plus fervents et les plus doux.

Enfin, le glorieux saint JOSEPH n'aura-t-il point sa part dans ce tribut de la gratitude et de l'amour? A DIEU ne plaise encore. Saint JOSEPH est le chef de la sainte Famille et, par ce titre seul, il a déjà droit à nos hommages reconnaissants. Mais, de plus, chose bien remarquable! le fondateur de la Ligue du Cœur de JÉSUS a placé son Œuvre, dès l'origine, sous le haut patronage de saint JOSEPH. Qu'on relise le chapitre quatrième de l'*Histoire abrégée de l'Apostolat de la Prière* p. 90-101, et l'on verra que le R. P. Ramière a de fait proposé saint JOSEPH à tous nos Associés comme le *Patron* de l'Apostolat de la Prière, comme le *Modèle* et le *Maître* des disciples du Cœur de JÉSUS.

En cette année jubilaire, nous devons donc aussi payer à l'auguste Epoux de MARIE, au père nourricier de JÉSUS, un juste tribut de louanges et de remerciements.

En conséquence, nous convions instamment tous nos Associés de de l'univers, pour le mois de juin 1894, à un *Triduum solennel* d'action de grâces, dont voici le programme général :

MOIS DE JUIN⁽¹⁾**Triduum d'action de grâces au Cœur de JÉSUS.**

PREMIER JOUR

Matin : Messe d'action de grâces en l'honneur de saint JOSEPH, patron et modèle des Amis du Sacré-Cœur ; Communion générale à l'intention de toutes les familles et les écoles chrétiennes de l'univers.

Soir : Salut solennel. Dans les paroisses : *Consécration des Familles* au Sacré-Cœur, sous les auspices de saint JOSEPH. Dans les écoles et les collèges : *Consécration des enfants* au Sacré-Cœur de JÉSUS. *Te DEUM.*

SECOND JOUR

Matin : Messe d'action de grâces en l'honneur du Cœur Immaculé de MARIE ; Communion générale à l'intention du Canada.

Soir : Salut solennel et Consécration du Canada au Cœur immaculé de MARIE ; *Te DEUM.*

TROISIÈME JOUR

Matin : Messe d'action de grâces en l'honneur du sacré Cœur de JÉSUS ; Communion générale et réparatrice à l'intention de la Ligue catholique de l'Apostolat de la Prière.

Soir : Heure sainte ; Salut solennel et consécration universelle et sociale, au Sacré-Cœur, de tous les Associés de l'Apostolat de la Prière, dans l'univers ; *Te DEUM.*

N. B.—S'il est possible d'avoir un sermon le soir ou le matin de chaque jour du *Triduum*, il faut en procurer l'édification à tous nos Associés.

Dans tous les sanctuaires où se célébrera ce *Triduum*, faisons flotter les *Etendards* de JÉSUS, de MARIE et de JOSEPH, sans oublier pour chaque pays le *Drapeau national*, orné d'un Sacré-Cœur.

Que tous les Associés, à la Messe et au Salut, soient décorés du scapulaire du Sacré-Cœur, et que tous les cantiques du jour soient en harmonie avec les fêtes du *Triduum*.

Consécérations du Triduum.

1.—Consécration des familles au Cœur de JÉSUS.—20 cts le 100.

2.—Consécration dialoguée des enfants au Sacré-Cœur.—Même prix.

(1) Nous donnerons plus tard un autre programme de solennités pour l'anniversaire du 3 décembre 1894.

3.—Consécration universelle et Amende honorable au Cœur de Jésus par tous les Associés de l'Apostolat de la Prière. — 25 cts le 100.

4.—Image-souvenir de la consécration des familles au Sacré-Cœur ; magnifique chromo, 6x8 pouces.—\$1.50 le 100 ; 25 cts la douzaine.

Notice sur le Mois du Sacré-Cœur et sur la manière de le faire : 20 cts le 100.—(Dans nos bureaux, à Montréal.)

Chronique de la Dévotion au Sacré-Cœur.

NOUVELLES DES CENTRES DE LA LIGUE.

Manistique, Mich.—Quand j'arrivai dans cette paroisse, il y a deux mois seulement, j'y trouvai la pratique de la religion bien négligée. Il n'y avait aucune organisation parmi les catholiques, tandis que la société A. P. A., fondée en haine de l'Eglise, y déployait toute sa force satanique avec ses 300 membres, liés par les serments les plus terribles contre l'Eglise et ses enfants. Il ne faut donc pas s'étonner si je commençai ma besogne avec une certaine appréhension. Je n'avais d'espoir que dans le Sacré-Cœur. Sachant par expérience quels prodiges cette dévotion opère dans les paroisses, je me mis à la propager dès mon arrivée, et, grâce à Dieu, mes efforts ont été couronnés de succès. J'ai actuellement *dix quinzaines anglaises* et *cinq françaises*. En outre, j'ai pu organiser une société de Bienfaisance mutuelle pour les hommes, qui compte déjà 53 membres. Un grand changement s'est opéré. C'est presque un miracle que j'attribue au Sacré-Cœur, auquel aussi, par reconnaissance, je viens de consacrer dimanche dernier toute ma paroisse. Veuillez m'aider, Rév. Père, à en remercier dignement le ciel et recommander mon troupeau aux prières de la Ligue.

Papineauville, Qué.—Le Premier Vendredi du beau mois, consacré au glorieux saint Joseph, était jour de fête pour les Associés de l'Apostolat de la Prière. Notre dévoué directeur avait invité tous les membres à venir faire leur Communion Pascale. A neuf heures avait lieu la messe du Sacré-Cœur pendant laquelle on fit entendre le beau cantique "Amende Honorable au Sacré-Cœur" dont les touchantes paroles rendent si bien les sentiments qui doivent animer ceux qui font la Communion réparatrice.

Après la messe eut lieu la réception de huit Zélatrices, et d'un jeune Zélateur, fils de notre Vice-Présidente.

Notre Centre compte 1 Zélateur, 27 Zélatrices et 465 Associés. Le deuxième degré est universellement pratiqué ; les premiers vendredis du mois, les communions sont très nombreuses.

St. Albans, Vt.—Je vous expédie le "Trésor Spirituel" de nos chers enfants pour le mois d'avril. Je suis heureuse de vous dire que l'Apostolat de la Prière produit toujours les meilleurs résultats dans le cœur de nos chers enfants, qui se montrent heureux et empressés, chaque fois qu'il s'agit de faire une bonne œuvre et d'offrir un petit sacrifice pour grossir leur petit Trésor.—Tous sont fidèles à faire la Communion réparatrice le premier vendredi du mois.

Saint-Hilaire, Couvent Jésus-Marie.—Permettez-nous en vous adressant aujourd'hui le Trésor du Cœur de JÉSUS, de vous dire que la Sainte Ligue fait ici un bien sensible. Quelques-unes des élèves font la sainte communion toutes les semaines, d'autres tous les quinze jours et d'autres enfin toutes les trois semaines. Nous remarquons surtout chez les petites qui se préparent à la première communion beaucoup d'efforts pour se corriger de leurs défauts. Aussi nous prions beaucoup le Sacré-Cœur de répandre sur ces enfants privilégiées ses grâces les plus abondantes, car il faut être si pur pour recevoir JÉSUS-Hostie !

Sainte-Rose.—J'ai l'honneur de vous dire que la dévotion au Sacré-Cœur augmente toujours dans la paroisse ; les communions du premier vendredi du mois sont plus nombreuses et paraissent faites avec beaucoup de ferveur. Les Zélatrices s'acquittent bien de leurs devoirs, et plusieurs d'entre elles sont exactes à faire l'heure d'adoration le premier vendredi de chaque mois.

Stoney Point, Ont.—Pendant ma visite de paroisse je me suis occupé de l'Apostolat de la Prière, Ligue du Cœur de JÉSUS, qui avait été établi ici par les Pères Jésuites durant la Mission qu'ils ont prêchée dans le mois de février 1893.

L'Apostolat de la Prière compte maintenant 1025 membres, sous la direction de 51 Zélatrices dont 5 anglaises et 46 françaises. Tous les membres appartiennent au 1er et au 2me degré, c'est-à-dire font l'offrande de la journée et récitent la dizaine de rosaire chaque jour. Il y a au-delà de 250 personnes qui font chaque mois la Communion réparatrice.

Cette association de prières fait un bien immense dans la paroisse.

Les Officières et les Zélatrices mettent beaucoup de zèle dans l'accomplissement de leurs différents devoirs.

Suncook, N. H.—Un centre florissant de la sainte Ligue vient d'être formé dans l'école paroissiale de cette belle paroisse canadienne. Déjà deux cents élèves se sont enrôlés dans la sainte croisade et donnent beaucoup de consolation aux bonnes Religieuses Mariannites qui les dirigent.

CALENDRIER DE JUIN 1894

INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. PÈRE LE PAPE :

Le repos dominical.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES :

1. **Premier Vendredi.—LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.—A†.D†.G†.M†.**—L'amour de ce divin Cœur.—27710 actions de grâces.

2. S.—**NOTRE DAME DE BON SECOURS**, (du 24 mai).—La confiance en MARIE.—30911 affligés.

3. **D.—Du Dimanche, Solenn. du Sacré-Cœur.**—(Ste Clotilde, reine).—**A†.G†.P†.R†.Z†.**—Le patriotisme chrétien.—45974 défunts.

4. L.—S. François Caracciolo, C.—La charité pour le prochain.—30038 intentions spéciales.

5. M.—S. Boniface, E. M.—L'esprit de pénitence.—1034 communautés.

6. M.—S. Norbert, E. C.—Le goût des louanges de Dieu.—20037 premières communions.

7. J.—**NOTRE-DAME DE GRACE**, (du 1er).—**H†.**—Recours à Marie dans nos besoins.—Les Associés du Sacré-Cœur.

8. V.—De la férie.—(S. Maximin, E. C.)—La piété.—15513 demandes de travail.

9. S.—De l'Immaculée Conception.—**SS.** Prime et Félicien, MM.)—L'union pour le bien.—1421 prêtres, ecclésiastiques.

10. **D.—Du Dimanche.—(NOTRE-DAME DE LA RUE**, dans les églises de la Compagnie de JÉSUS).—Respect pour les images de MARIE.—159696 enfants.

11. L.—S. Barnabé, apôtre.—L'esprit de détachement.—23271 familles.

12. M.—S. Jean de S. Facond. C.—La charité.—27840 grâces de persévérance.

13. M.—S. Antoine de Padoue, C.—La ferveur.—10165 grâces d'union, de réconciliation.

14. J.—S. Basile le Grand, E. D.—**H†.**—Un désir sincère de la perfection.—32219 grâces spirituelles.

15. V.—**SS.** Gui, Modeste et Crescence, MM.—La patience.—22413 grâces temporelles.

16. S.—S. Jean François Régis, C. S. J.—Le zèle apostolique.—20056 conversions à la foi.

17. **D.—Du Dimanche.—(S. Aurélien, E. C.)—Le respect pour le sacerdoce.**—25617 jeunes gens, jeunes personnes.

18. L.—**SS.** Marc et Marcellien, MM.—La force d'à me.—2666 maisons d'éducation.

19. M.—Ste Julienne de Falconiéri, V.—La dévotion au Saint-Sacrement.—16558 malades.

20. M.—S. Silvère, P. M.—Le respect pour Dieu.—39 missions, retraites.

21. J.—S. LOUIS DE GONZAGUE, S. J., Patron de la jeunesse.—**H†.**—Le désir de la perfection.—503 Œuvres, Sociétés.

22. V.—S. Paulin, E. C.—L'amour des pauvres.—1036 paroisses.

23. S.—**Vigile.**—(Ste Edeltrude, reine).—L'esprit d'oraison.—46507 pécheurs.

24. **D.—S. JEAN-BAPTISTE.—B†.M†.**—L'esprit de pénitence.—16381 parents.

25. L.—S. Guillaume, abbé.—La confiance en Dieu.—4799 Religieux ou Religieuses.

26. M.—**SS.** Jean et Paul, MM.—L'esprit d'union.—1669 Novices, Séminaristes.

27. M.—De l'octave.—(S. Ladislas, roi).—Le mépris des grandeurs.—1978 Supérieurs, Supérieures.

28. J.—S. Léon, P. C.—**H†.**—L'attachement à la sainte Eglise.—14532 vocations.

29. V.—**SS.** PIERRE ET PAUL, apôtres.—**B†.D†.G†.M†.Z†.**—Docilité aux enseignements du pape.—Les Directeurs, Zélateurs et Zélatrices.

30. S.—(*Jeûne*).—Commémoration de S. Paul, apôtre.—Le dévouement à Jésus-Christ.—Intentions diverses.

CLEF : †—Indulgence plénière ; A—1er Degré ; B—2e Degré ; C—Congrégation de la Ste Vierge ; D—Milice du Pape ; G—Garde d'Honneur et Archiconfrérie du Sacré-Cœur ; H—Heure-Sainte ; M—Bonne Mort ; R—Confrérie du S. Rosaire ; Z—Zélateurs et Zélatrices.

N. B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions.—Pour être insérées dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGEUR avant le premier jour du mois.